

Projet éducatif

2018/2019



Commune de Bruille Saint Amand



La commune de Bruille Saint Amand a souhaité mettre en œuvre un projet éducatif construit, s'articulant entre les différents temps scolaires périscolaires et extra scolaire, et, permettant à tous les enfants de 2 à 17 ans d'accéder à des activités ludiques, sportives et culturelles.

Le principal objectif, qui est le bien être et l'épanouissement de l'enfant, a été élaboré par les élus et les services municipaux en partenariat avec l'Education Nationale, les parents d'élèves et les associations.

Ce projet éducatif est un instrument de communication et d'information. En ce sens, il est à la disposition des familles leur permettant de mieux connaître les objectifs de l'organisateur à qui elles confient leurs enfants et de confronter ces objectifs à leurs propres valeurs et/ou attentes.

1. DIAGNOSTIC

1.1. PRESENTATION DE LA COMMUNE

Bruille Saint Amand est une commune de 1600 habitants située à la lisière de la forêt domaniale entre la Belgique et Saint Amand les Eaux. Elle est adhérente à la Charte du « Parc Régional Scarpe Escaut ».

L'ensemble de la population se caractérise par une forte hétérogénéité sociale.

1.2. PERIMETRE ET PUBLIC

Enfants et jeunes de la commune de l'âge de la scolarité à 17 ans

1.3 ATOUTS ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE

- La même qualité de services et d'activités pour tous, alors que la sociologie de la population bruilloise est hétérogène et diversifiée.
 - Une politique culturelle forte avec l'accès gratuit à la médiathèque dynamique, à une programmation de spectacle vivant en direction du jeune public (Communauté d' Agglomération de la Porte du Hainaut).
 - Un patrimoine communal riche et diversifié avec des équipements culturels et sportifs.
 - Un large tissu associatif
 - Une collaboration entre l'Education Nationale et les services municipaux, avec la mise à disposition de moyens humains et matériels et l'organisation commune de manifestations.
 - Une longue expérience de partenariat entre associations et Commune.
 - Des personnels formés et qualifiés dans les domaines de l'animation, du sport et de la culture, avec une exigence de qualité et de réactivité.
 - Une pratique d'actions transversales des services municipaux autour de thématiques et d'actions ponctuelles et récurrentes ; une communication entre les services qui facilite le maillage et la connaissance des publics ; des projets pédagogiques développés par structure (ALSH, extra-scolaire-périscolaire...) depuis de longues années.
- Le groupe de travail mis en place pour la réforme permettra à terme de créer une dynamique de participation des parents.

CONTRAINTES DU TERRITOIRE ET MODALITES DE PRISE EN COMPTE DE CES CONTRAINTES DANS LE PROJET

- Les structures d'accueil sont un peu éloignées des équipements ce qui nécessite un transport très coûteux
- Les services municipaux sont vus parfois comme des prestataires de service et non des acteurs à part entière de l'éducation des enfants même à travers des activités de loisirs.

1.4. ACTIVITES MENEES

ACTIVITES PERISCOLAIRES : sur le temps méridien et le temps d'accueil avant et après la classe dans chaque école déclarée en accueil de loisirs auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

Pour l'école maternelle :

- psychomotricité
- lire et faire lire
- jeux de société
- activités manuelles
- projets montés sur le temps de la pause méridienne par les équipes.

Pour l'école élémentaire :

- Informatique, multimédia
- sports collectifs
- jeux de société
- activités manuelles
- projets montés sur le temps de la pause méridienne par les équipes

ACTIVITES EXTRACOLAIRES

La commune organise des accueils de loisirs sans hébergement :

- un centre de loisirs qui accueille des enfants et des jeunes de 2 à 17 ans à chaque période de vacances scolaires excepté en Août.
14h-18h en période de petites vacances et 9h-17h en juillet

Séjour de vacances

Un séjour de vacances de 5 nuits et 6 jours pour les 12-17 ans pendant le mois de Juillet

Ces activités adaptées à chaque âge de l'enfant et à son rythme, s'articulent autour de projets pédagogiques dont les grands principes consistent à :

- Favoriser l'émergence de la citoyenneté.
- Tendre à l'autonomie du jeune enfant.
- Favoriser la créativité et l'imagination.
- Favoriser sa socialisation tout en stimulant sa curiosité et son esprit d'initiative.
- Favoriser la participation et l'implication de l'enfant dans le groupe.
- Promouvoir les échanges intergénérationnels.

Tout en :

- Respectant les étapes de son développement physique, affectif, social et intellectuel.
- Offrant des choix d'activités différentes.
- Permettant à l'enfant de choisir son activité.
- Permettant à l'enfant d'être acteur de ses loisirs.

2. MODALITES PRATIQUES

MODE D'INSCRIPTION PROPOSE : L'inscription administrative est faite en début d'année scolaire auprès du service enfance - jeunesse puis sur une fiche éditée par la Mairie et transmise aux familles.

REGLEMENT : Une tarification en fonction des revenus et de la composition de la famille est proposée pour l'accueil périscolaire, la restauration scolaire et les accueils de loisirs. Elle est validée par l'organe délibérant chaque année.

MODALITES D'INFORMATION DES FAMILLES :

Ces documents sont également mis en ligne sur le site internet de la commune, des flyers sont mis à disposition dans les commerces, à la médiathèque, en mairie et distribué dans les classes du groupe scolaire.

ARTICULATION DU PROJET AVEC LES EVENTUELS DISPOSITIFS EXISTANTS :

Bruille Saint Amand bénéficie d'une longue expérience contractuelle avec la CAF, l'Etat et la Région. Un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé en 2007 a pris le relais du CTL (Contrat Temps Libre). Il permet d'apporter une réponse adaptée aux besoins des familles, par la recherche de l'implication des enfants, des jeunes et des parents pour permettre leur épanouissement, leur intégration dans la société par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale

RESSOURCES MOBILISEES POUR LA MISE EN OEUVRE DU PROJET:

- service de la commune : enfance-jeunesse-éducation
- Les associations sportives et culturelles composées d'éducateurs sportifs et de bénévoles
- Les intervenants extérieurs selon les besoins.
- Les enseignants.
- La DDEN
- Les parents.

Les équipements mis à disposition, outre les écoles, sont et seront la salle polyvalente, les terrains de sports, l'espace numérique la médiathèque.



3. CONTENU DU PROJET

3.1. LES OBJECTIFS EDUCATIFS

Faciliter l'apprentissage des savoirs des enfants en respectant mieux leurs rythmes de vie et d'apprentissage. Il permet aujourd'hui de structurer et formaliser le travail éducatif réalisé au sein de l'école et « à côté » de l'école, c'est-à-dire dans les structures d'accueil de loisirs pour mineurs, les associations sportives et culturelles et au sein des familles. L'ensemble est donc partagé par les acteurs en charge de ces enfants et permet de créer une cohérence éducative entre tous, pour le bien-être de l'enfant.

Les objectifs :

- Créer les conditions d'épanouissement individuel et collectif pour chaque enfant
- Développer l'imaginaire
- Apprendre à s'informer et à se documenter
- Favoriser le développement physique et moteur
- Connaître ses limites et ses possibilités ainsi que celles des autres
- Favoriser l'autonomie des jeunes
- Faire respecter les règles de vie en collectivité
- Sensibiliser les jeunes au respect et à la découverte du milieu environnant
- Travailler la socialisation par le biais de projet
- Aider les jeunes à gérer leurs activités
- Permettre aux enfants de vivre leurs vacances, les rendre acteurs, fournir les outils nécessaires au développement de leur autonomie.
- Placer les enfants et les adolescents en situation d'assumer leurs responsabilités et leurs choix
- Favoriser l'acquisition de savoirs techniques
- Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité
- Développer au sein d'un collectif, la réflexion, l'esprit critique
- Sensibiliser les enfants aux questions **d'environnement**
- Faire découvrir des activités culturelles, artistiques et sportives variées, que les enfants pourront s'ils le désirent, continuer chez eux, ou dans un autre séjour plus spécifique.

Faire connaître et **découvrir le milieu rural et la micro-région** environnant le centre aux jeunes Bruillois à se connaître, à échanger leurs idées, à vivre ensemble.

3.2 ACTIVITE PROPOSEES

Pour découvrir le plaisir de lire : présentation de livres, lecture de contes

Pour explorer le monde : promenade saisonnière, visite,...

Pour découvrir la musique : travail sur les comptines, les chansons et les rythmes, présentation d'instruments.

Pour bien connaître leur corps : activités de détente, de relaxation...

Pour apprendre à bien manger : ateliers d'éducation alimentaire

Pour devenir un auteur en herbe : lecture et écriture, calligraphie, poésie, rédaction d'un journal.

Pour découvrir le numérique : initiation au multimédia et à la création de blogs.

Pour bouger : jeux sportifs ou des sports collectifs.

Pour s'initier à la pratique d'activités artistiques : théâtre, musique, arts du cirque, marionnettes et arts plastiques.

Pour s'interroger sur les préjugés: activités autour du « vivre ensemble » et de la citoyenneté.

Pour apprendre les bonnes habitudes alimentaires : la diététique, la nutrition, ateliers autour du goût.

Pour découvrir le développement durable, la biodiversité : gestes quotidiens, tri sélectif, jardinage, herbier

Découvrir son environnement : étude du patrimoine, découverte d'œuvres, visites, rencontres

Pour être en pleine forme : sports individuels et collectifs.

Pour découvrir les arts : chorale, percussions, danse, arts du cirque, improvisation théâtrale, initiation à la mise en scène, fabrication de décors et de costumes...

Pour explorer le monde :

- éveil scientifique (maquette, cerf-volant,...)
- histoire du patrimoine local
- découverte d'un pays (langue, chant, danse,...)

Pour parfaire ses connaissances numériques : des activités photo, vidéo, blogs, , bon usage des réseaux sociaux...

Pour devenir un citoyen :

- des activités autour du vivre ensemble, du devoir de mémoire...
- des appropriations d'équipements publics (médiathèque mairie,...)

Pour écrire une histoire ou son histoire : ateliers d'écriture, de poésie, de petits récits, de rédaction de nouvelles, de reportages photos.

Et pour découvrir d'autres histoires : projection de films...

Pour prolonger le plaisir de lire : présentation de livres, lecture de contes, poésie, presse,...

Pour le plaisir de la création : jeux et pratiques artistiques ludiques (fil, pâte, collage, modelage, scrapbooking, récupération, déco,...)

Pour partager et se détendre : jeux de société (partage de règles, tournois,...)

PARTENAIRES

PARTENAIRES ASSOCIATIFS :

- Association Bruilloise Mémoire et Patrimoine
- USEP
- Racing Club de Bruille Saint Amand

PARTENARIAT INTERNE :

- Service enfance-jeunesse
- Médiathèque
- Services techniques municipaux
- Bénévoles

AUTRES PARTENAIRES

- Prestataires externes



3.3. MISE EN OEUVRE

ACTEURS RESPONSABLES DE LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES PROPOSEES DANS LE CADRE DU PROJET :

COMPOSITION DE LA STRUCTURE DE PILOTAGE

Monsieur le Maire et les élus

Monsieur le Coordonateur Enfance-Jeunesse

Madame la Directrice d'école.

Madame la chargée de Conseil et Développement en Action Sociale de la CAF du Nord

COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

Monsieur le Maire et les élus

Monsieur le Coordonateur Enfance-Jeunesse

Madame la Directrice d'école,

Le représentant des parents d'élèves élus

ELEMENTS PREVUS DANS LE BILAN, EVALUATION DU PROJET :

PERIODICITE :

Réunions d'évaluation tout au long de l'année scolaire.

COORDINATION DU PROJET

Elu référent : Christophe PANNIER

Service porteur : Enfance-Jeunesse

Correspondant : Nicolas PETTE Coordonateur du service Enfance-Jeunesse

Adresse : Mairie – place Roger Salengro - 59199 Bruille Saint Amand

Téléphones : Mairie : 03.27.34.14.12 service enfance-jeunesse : 03.27.34.12.25

Adresses électroniques : enfance.jeunesse@bruillesaintamand.fr mairie@bruillesaintamand.fr

